

Célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption

Madagascar célèbre la Journée africaine de lutte contre la corruption, ce 09 juillet 2021. Placée, cette année, sous le thème «Communautés économiques régionales : acteurs essentiels dans la mise en œuvre de la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption», la Journée africaine de lutte contre la corruption est célébrée à travers toute l'Afrique pour mobiliser tous les acteurs du continent contre ce fléau qui gangrène les sociétés africaines et empêche l'émergence de l'Afrique.

En effet, l'Agenda 2063 pour « l'Afrique que nous voulons », dans son Aspiration 3, vise une « Afrique de bonne gouvernance, de démocratie, de respect des droits de l'homme, de justice et d'état de droit », dans laquelle « la corruption et l'impunité appartiendront au passé ».

Lors d'une cérémonie officielle suivie d'un conférence-débat qui a eu lieu à la salle de conférences du Ministère des Affaires étrangères, le Ministre des Affaires étrangères, Dr TEHINDRAZANARIVELO Djacoba A.S. Oliva a rappelé dans son discours d'ouverture l'engagement de Madagascar à lutter contre ce fléau. En effet, la lutte contre la corruption avec tolérance zéro est inscrite dans le Velirano N°3 de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar, portée par le Président de la République Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA. Cette politique concerne tous les responsables publics sans exception, afin de restaurer la confiance envers l'État, gage de la paix sociale.

Le Ministre des Affaires étrangères a également rappelé quelques-unes des dernières réalisations du Gouvernement dans le cadre de cette lutte, notamment la création du « Centre Ivotoro », la création de l'Agence nationale anti-fraude et la directive du Gouvernement d'inclure dans l'organigramme de chaque Ministère un service d'audit et contrôle pour prévenir et lutter contre les pratiques de corruption.

Le Ministre des Affaires étrangères a, en outre, salué les efforts des principaux acteurs du système anti-corruption de Madagascar, à savoir le Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité (CSI), le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), le Service de renseignement financier (SAMIFIN) et le Pôle anti-corruption (PAC).